

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : SÈTE (34)

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat

Après la présentation par l'animateur des principaux enjeux du débat (« Un débat pour agir », « Un débat ouvert à tous », « Un débat transparent », « Une commission indépendante »), un représentant syndical du SNUIPP fait lecture publique d'un texte où il exprime son opposition de principe au débat tel qu'il se présente aujourd'hui et « dont l'objectif est de cautionner des décisions déjà prises » ; il appelle « à débattre dans d'autres conditions sur des questions de fond différentes de celles qu'on propose. »

Un autre intervenant, avant de quitter lui aussi la salle de débat, dénonce « la suppression des moyens », soupçonne l'actuel débat de « cacher des orientations budgétaires futures » et remet en cause l'objectivité de tel animateur prévu à d'autres réunions.

Ces déclarations une fois faites, l'animateur rappelle la déontologie du débat (liberté de parole, respect de celle d'autrui, interdiction de polémiques touchant aux personnes privées) et présente les quatre questions retenues.

O1 – Quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Sont d'abord les rappelées les principales valeurs qui fondent l'École républicaine : valeurs intellectuelles (autorité du *savoir* en tant qu'outil d'émancipation individuelle ; construction de *l'esprit critique*), valeurs morales (tolérance, solidarité, travail) et civiques (égalité, laïcité, mixité, citoyenneté).

Le débat va principalement porter sur deux de ces valeurs : la laïcité et le travail. Pour la première, on rappelle à la fois ce qui en ce domaine constitue la spécificité française (avec ses exceptions : les départements concordataires) et ce qui rend problématique la notion même de laïcité : elle peut se définir tantôt comme *liberté* (liberté notamment d'afficher sa différence), tantôt comme *contrainte* (la nécessaire neutralité interdit l'ostentation des différences). Tous les intervenants se prononcent clairement, au nom notamment de l'intégration, pour la seconde acception du terme, c'est-à-dire pour une école explicitement neutre, espace *public* où la diversité des opinions *privées* n'a pas sa place.

Pour ce qui est du travail, en tant que valeur véhiculée par l'école, on déplore que la société, surtout par le spectacle médiatique, accrédite insidieusement l'idée que le travail n'est pas la condition de la réussite. Les modèles médiatiques ou sportifs donnent l'image de fortunes indécentes et faciles, dues – dans le meilleur des cas – à un talent fortuit et passager. À l'inverse, les jeunes ont sous les yeux l'image quotidienne de la difficulté à vivre, voire de la précarité, de ceux qui travaillent. Dans ces conditions, le discours de l'école peine à se faire entendre. Elle doit pourtant persister à le tenir, en restant le lieu, fût-ce le dernier, d'une réussite par l'effort.

Qu'il s'agisse des valeurs de laïcité ou de travail, l'École doit rester un refuge contre la dérive d'une société qui les oublie ou les discrédite.

O3 – Vers quel type d'égalité l'École doit-elle tendre ?

Tout le monde en convient : l'égalité est à la fois le mode de fonctionnement et la raison d'être de l'école. Sa première mission est de corriger les inégalités de naissance et les fatalités sociales. Mais les participants conviennent aussi que l'égalité des chances au départ de la « compétition méritocratique », si elle est nécessaire, n'est pas suffisante. Cette égalité de principe serait juste si les chances étaient réellement égales au départ du parcours scolaire. Or il s'en faut de beaucoup : les élèves arrivent à l'école déjà porteurs d'un héritage qui a toutes chances de déterminer leur réussite ou leur échec.

Aussi convient-il de substituer à la notion d'égalité celle d'équité, qui consiste à prendre en compte les disparités individuelles. L'institution scolaire a déjà mis en place des dispositifs (Z.E.P., bourses d'étude...) et mis en œuvre des textes (sur les classes hétérogènes, sur la sectorisation) qui contreviennent certes au principe d'égalité, mais qui visent à plus de justice, en « donnant plus à ceux qui ont moins ».

Les participants admettent le bien-fondé de pareilles mesures, mais déplorent à la fois leur insuffisance et leur relative inefficacité. Les nécessaires moyens en personnels, pour assurer une meilleure remédiation aux inégalités, non seulement non sont pas actuellement suffisants, mais sont en voie de restriction. D'autre part, la mixité sociale, objectif explicite de la sectorisation, n'est pas réalisée : les établissements difficiles sont toujours dans les quartiers difficiles ; leur donner plus de moyens (par la politique des ZEP, par exemple) ne résout pas les inégalités géographiques et les stratégies d'évitement.

Enfin, en matière d'égalité, l'École ne peut pas tout : certains problèmes individuels ne sont pas de son ressort, et c'est pourtant à elle qu'on les confie. Elle ne peut pas non plus combler toutes les fractures sociales qui se créent en dehors d'elle.

15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Les participants admettent que la violence et les incivilités, loin d'être un fantasme dû à l'insistance du projecteur médiatique, sont une réalité quotidienne, qui s'accroît à la fois dans l'espace scolaire et en gravité (le terme même d'« incivilité » ne serait qu'un euphémisme voilant souvent des actes de réelle violence). L'institution en est consciente, puisqu'elle tient désormais une comptabilité précise de tous les manquements dans ce domaine. Un certain laxisme lui est néanmoins reproché : les sanctions prévues par les textes ne sont en réalité jamais appliquées, et les élèves et leurs parents le savent bien. D'autre part, l'autorité hiérarchique n'apporte pas toujours, ou pas suffisamment, son soutien aux enseignants quand, confrontés à des problèmes de violence ou d'incivilité, ils demandent la sanction des coupables.

On ne peut pas reprocher à l'école d'avoir abdiqué son rôle éducatif, même si les leçons de morale n'existent plus en tant que telles : les enseignants sensibilisent régulièrement les élèves aux notions de règles de vie à l'école, de droits et de devoirs.

Là encore, l'école ne peut pas tout. Les comportements violents ou incivils trouvent très souvent leur origine dans des dysfonctionnements familiaux : soit une structure familiale perturbée prive l'enfant des repères nécessaires à une sociabilité minimale, soit les familles renoncent à faire valoir leur autorité parentale (en tolérant, par exemple, l'absentéisme scolaire de leurs enfants, ou en ne leur rappelant pas que les droits sont inséparables des devoirs).

Se pose aussi, en matière de violence, la question de l'encadrement des enfants : davantage de personnels permettrait assurément une meilleure prévention.

21 – Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

On constate d'abord la multitude des catégories de personnels qui travaillent pour l'École et, à l'intérieur de chacune de ces catégories, la multitude des grades, des statuts (une vingtaine pour les seuls personnels enseignants) et des fonctions : la lisibilité de l'institution, pour les « profanes », s'en trouve obscurcie.

Le premier métier de l'École, c'est le métier d'enseignant. L'évolution des publics scolaires contraint à des adaptations permanentes, au point que beaucoup d'enseignants se demandent parfois s'ils sont bien en train d'exercer le métier qu'ils ont choisi : les tâches d'ordre social ou éducatif, qui pallient

souvent les carences familiales, s'ajoutent à l'activité enseignante proprement dite, quand elles ne prennent pas sa place.

Ces nouvelles conditions posent la question du recrutement et de la formation des futurs enseignants : faut-il les recruter sur des critères purement académiques et universitaires ? Comment savoir, une fois passé le concours de recrutement, si on est bien fait pour ce métier ? À l'inverse, la sélectivité des concours prive sans doute l'institution de personnels qui auraient été compétents et efficaces.

La préparation aux concours dans les IUFM, quand elle a lieu, est trop théorique et les quelques stages d'observation dans les classes ne suffisent évidemment pas à donner une juste idée des vraies exigences et des vraies difficultés de la fonction. Il en va de même des stages pratiques qui suivent le succès aux concours : ils sont insuffisants en durée et en encadrement, et parfois même ne sont pas offerts à de jeunes enseignants (ceux qui sont sur « liste complémentaire ») qu'on envoie ainsi sans formation ni tuteurs dans des zones et dans des classes parfois difficiles.

D'autre part, la carrière enseignante est linéaire et fortement balisée : quand on y entre, il est bien difficile d'en sortir ou même d'en dévier. Or il arrive que des enseignants se révèlent, d'emblée ou à la longue, inadaptés à la fonction : que faire pour qu'ils ne subissent pas, dans la souffrance et la résignation, une profession qui ne leur convient pas ou plus et dont pâtissent aussi leurs élèves ?

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Faire de l'École le lieu privilégié de la transmission du savoir et des valeurs, en la préservant des intrusions médiatiques, religieuses, politiques ou mercantiles.

2 Faire de l'École un lieu d'équité, où chaque élève, quels que soient ses talents et ses compétences, reçoive l'enseignement qui lui permettra de développer toutes ses virtualités.

3 Former des enseignants maîtrisant non seulement leur(s) discipline(s), mais surtout aptes à établir avec les enfants des relations enrichissantes et chaleureuses.